



## QSL en péril ?

Le QSL, Quartier Semi-Liberté, est un lieu dédié à la réinsertion ou normalement ‘En cas de mauvaise conduite ou de non-respect des obligations, le JAP peut décider de retirer la mesure avec éventuelle réincarcération.’.

Nous, personnel de surveillance, on peut donc naturellement s’attendre à ce que toute personne placée dans cette structure ait un profil plus au moins adapté et ce même si les critères de sélection sont des plus ‘souples’.

‘Les personnes détenues, présentant un projet sérieux d’insertion ou de réinsertion, condamnées :

- . à une peine ou un cumul de peines inférieur ou égal à deux ans ou un an si elles sont récidivistes ;
- . dont la peine restant à effectuer est de moins de deux ans ou un an si elles sont récidivistes;
- . exécutant une contrainte judiciaire quelle qu’en soit la durée.’

‘La loi pénitentiaire du 24 novembre 2009 prévoit que la situation de chaque personne se trouvant dans ces critères doit être examinée par le service pénitentiaire d’insertion et de probation aux fins d’envisager la mise en place d’un aménagement de peine. à défaut de projet, un rapport motivé doit être adressé aux autorités judiciaires.’

C’est propre, c’est beau tous ces textes ! cela fleure bon la réinsertion !

Néanmoins, n’oublions pas que les collègues affectés sur le QSL doivent faire respecter un règlement à l’ensemble de leurs pensionnaires et que lorsqu’il y a des difficultés, les renforts ne peuvent arriver sur zone rapidement.

Comment se fait-il qu’un détenu avec un potentiel de dangerosité avéré tel que Monsieur L puisse être placé au QSL d’Orléans Saran ?

**Le 07 septembre 2022**

Se pourrait-il que pour Dieu sait quel prétexte lié à la sacro-sainte réinsertion, le placement sur le QSL de ce détenu, au comportement inquiétant, ait été ordonné par une instance de jugement sans qu'elle prenne la peine de creuser son passé carcéral ?

Le Bureau local de la CGT, si jamais ce détenu modèle venait à créer un incident au niveau du QSL, ne manquera pas à ses devoirs vis-à-vis des collègues affectés sur cette zone.

Le Bureau local de la GCT craint que de plus en plus de détenus, aux profils inadaptés, se retrouvent affectés au QSL, augmentant ainsi le risque d'agression que nos collègues pourraient subir sur ce site esseulé et tout cela dans le seul but de satisfaire une potentielle politique du chiffre demandée par la Tour d'Ivoire.

Nous espérons en toute sincérité, que le détenu L ne posera aucun problème comportemental lors de son séjour au QSL.

**Le bureau local CGT Pénitentiaire Orléans-Saran.**